

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 27 Juin à 18h30 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

**1) Approbation du Conseil Municipal du 23 Mai 2023**

**2) Affaires communales**

Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications

Acquisition de la parcelle section C 264

Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Périscolaire « Les Cigales »

Demande de subvention : Réhabilitation du réseau eaux usées – Avenue de la Source

Demande de subvention : Transition énergétique et développement des énergies renouvelables sur le bâtiment de l'école

**3) Sujets divers**

**Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 27 Juin 2023 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.**

Fait à CREISSAN, le 22/06/2023



Le Maire,



Laurent BRUNET